

Société LEADERSHIP EXPANSION/EFPNL

Siège social et facturation : 155 cours Berriat – 38000 Grenoble

SIRET : 53123213000025

Code NAF : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 82 38 05053 38

Auprès du Préfet de Région de Rhône-Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

N° TVA : FR79531232130

Contact administratif : Valérie 06 19 44 67 73

et Jessica 06 09 45 75 82

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

« COACHING D'EQUIPE »

(5 jours soit 35 heures en présentiel)

➤ **Objectifs de l'action de formation :**

- Renforcer sa posture de coach professionnel
- Appréhender la dynamique d'équipe par l'approche de l'intelligence collective
- Identifier les principes de base de l'intelligence collective et favoriser la mise en oeuvre des outils à la dynamique d'équipe.

➤ **Le programme de l'action de formation :**

- Présentation des objectifs et du programme de formation et organisation des séquences.
- Identification des attentes des stagiaires.
- Créer un cadre de sécurité et d'inclusion garant de la fluidité des relations dans le/un groupe et appréhender les facteurs déterminant.
- Définir l'intelligence collective (IC)
 - o Identifier et faire émerger les différentes approches et courants de l'IC
 - o Identifier et intégrer les principes de base
 - o Rapeler les règles de communication adaptées à l'IC (CNV)
- Identifier la structure qui permet de prendre les décisions en IC
 - o Identifier les différents acteurs et leurs rôles dans la structure décisionnelle
 - o Présenter et expérimenter le processus de prise de décision par consentement
- Présenter et identifier les circuits de communication entre les différentes structures décisionnelles
- Présenter et expérimenter le processus d'élection sans candidat
- Identifier les enjeux du manager et les différentes postures rencontrées
- Présenter et expérimenter la supervision interne pour un ajustement de la posture
- Présenter et expérimenter l'apport de l'intelligence collective dans l'évaluation des compétences et l'analyse des pratiques.
- Validation des acquis avec un écrit/QCM individuel.

- **Public :** Les personnes désirant développer leurs compétences de coaching professionnel et notamment l'accompagnement de manager et d'équipe.
- **Niveau de connaissances préalablement requis :** fondamentaux du coaching ou formation de coach et module 1 en CNV
- **L'organisation de la formation :**
 - **L'action de formation aura lieu du :** voir devis/contrat
 - **Sa durée est fixée à :** 5 jours soit 30 heures
 - **Lieu de la formation :** Voir contrat/convention. Le lieu est accessible aux personnes handicapées et nous vous invitons à nous contacter pour un accompagnement spécifique.
 - **Horaires de la formation :** 9h00–17h30 – 7h de formation par jour pour le présentiel.
- **Effectif de la formation :** de 6 à 14 stagiaires.
- **Méthodes pédagogiques :** les formations sont dispensées sous la forme d'exposés théoriques, démonstrations de la part du formateur. Il s'ensuit des mises en applications pratiques des stagiaires en grand groupe avec partage des apprentissages. Chacun est amené durant la session à jouer différents rôles rencontrés en situations professionnelles valorisant l'expression et les différences de chacun. Les modalités pédagogiques sont des exposés théoriques, démonstrations et exercices pratiques.
- **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**
 - **Les moyens pédagogiques :** Un support pédagogique est remis, en début de la séquence de formation, qui présente l'ensemble des contenus du programme abordé. Des compléments sont remis au fur et à mesure du déroulé du programme.
 - **Les moyens techniques :** les formations se déroulent dans un cadre très précis. Nous louons des salles réglementaires à la législation en vigueur dans le lieu nommé dans le présent programme. Nous sommes équipés de tout le matériel nécessaire pour la bonne conduite des séminaires (vidéos projecteur, paperboard, papier, feutres).
 - **Les moyens d'encadrement :** Christelle Grandrie est amenée à encadrer cette formations en tant que prestataire de la société Leadership Expansion/EFPNL et formateur en coaching, et management. Formée au métier de manager à l'école des cadres de santé, au CNAM et Kedge Business School, de formateur avec EFPNL, et avec un parcours de 20 ans dans le milieu de la santé à des postes de cadre formateur, chef de projet, direction d'établissement. Christelle est d'un niveau bac +5, diplômé d'un Diplôme de cadre de santé, d'un titre 1 de gestionnaire d'établissement médicaux (CNAM), d'un Master Spécialisé Management Stratégique Finance et Organisation (Kedge Business school), d'un maître praticien en PNL. Elle a été formée à l'intelligence collective par le groupe international sociogest.

- **Favoriser l'engagement** : Le formateur supervise la pratique lors des exercices pour être un soutien dans l'apprentissage et peut mener des entretiens et rdv individuels pour accompagner la motivation du stagiaire. Il s'appuie aussi sur le qcm pour adapter sa pédagogie afin de favoriser l'intégration des connaissances en fonction de chaque stagiaire pour qu'il soit à même de répondre aux questions du qcm.

D'autre part le formateur effectue chaque jour en fin de journée un tour des stagiaires individuellement pour vérifier l'engagement, la motivation et l'état des connaissances pour assurer au mieux la réussite du participant.

➤ **MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER L'EXÉCUTION ET LES RESULTATS DE L'ACTION :**

- **Exécution de l'action de formation** : Chaque stagiaire ainsi que le formateur signe par ½ journée la feuille d'émargement afin de suivre l'exécution de l'action de formation telle que définit dans le nombre de jours et d'heures de formation.
- **Evaluation de l'action de formation** : La formation donne lieu à de la pratique supervisée en continue. Nous mettons en place une évaluation verbale en continue du savoir-faire de nos stagiaires au fur et à mesure des mises en pratique avec à chaque fois des axes de développement concrets convenus ensemble. Une évaluation des connaissances est mise en place sous forme écrite à la fin du module sous forme de QCM.

➤ **A l'issue de la formation : remise d'une attestation**

A l'issue de la formation, une attestation de formation est remise au stagiaire par notre organisme de formation et mentionne la nature, les objectifs et la durée précise de l'action de formation.

Une note de 12/20 minimum est requise au QCM pour obtenir une attestation de fin de formation attestant l'acquisition des connaissances.

Dans le cas d'une note inférieure à 12/20, un entretien individuel est possible avec le formateur afin de mettre en place un plan d'acquisition des connaissances.